

P R O V I N C E D E Q U É B E C

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 14 janvier 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, les conseillers suivants :

Sont présents : Monsieur Lorenzo Ouellet,
Monsieur René-Jacques Gallant,
Monsieur Jocelyn Caron,
Monsieur Jean-Guy Chouinard,
Madame Solange Tremblay.

Est absente : Madame Marielle Roy.

Tous formants quorum sous la présidence du maire suppléant Monsieur Jocelyn Caron en l'absence de Madame Danielle Marcoux, mairesse. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que Monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2013-01-001

Ordre du jour

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

P R O V I N C E D E Q U É B E C

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

**Réunion ordinaire
14 janvier 2013
Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de décembre 2012;
4. Comptes à accepter;
5. Règlements :
 1. Consultation publique et adoption du second projet de règlement 2012-15 et recommandation du CCU;
 2. Adoption du règlement 2013-01 – Budget;
6. Demandes d'appui :
 1. Fondation canadienne du Rein;
 2. URLS;
 3. Chevaliers de Colomb;
 4. Comité Enrichissement Musique;
 5. Grand Prix cycliste de La Matapédia;

6. Maison des Jeunes;
 7. Comité Culture et Concertation;
 8. Club Lions – Location du Centre communautaire;
 9. Sentiers Mic-Mac – Entretien des sentiers;
7. Compte à accepter – Hockey Bas-Saint-Laurent;
8. Dépôt de correspondance :
 1. MAMROT – Programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;
 2. Ministre délégué au Tourisme – Programmation routière 2013-2014;
9. MRC de La Matapédia – Caserne de pompiers;
10. Taxe d'accise 2010-2013 – Alimentation en eau :
 1. Groupe BPR;
 2. PSP;
11. Invitations :
 1. MAMROT – Tournée régionale 2013 du CERIU;
 2. Conférence régionale des éluEs – Forum régional;
 3. Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia – Gala reconnaissance 2013;
12. Employés :
 1. Retour à l'emploi – Madame Marie-France Soucy;
13. Centre sportif – Annulation de la facture de décembre 2012 ainsi que les frais reliés aux coûts d'électricité;
14. Plan d'action 2013 (à bonifier);
15. Nomination d'un maire suppléant;
16. Pacte rural et Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés;
17. Motion de félicitations – Madame Chantale Lavoie;
18. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
19. Période de questions;
20. Levée de l'assemblée.

Résolution 2013-01-002

Procès-verbal

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de décembre 2012 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2013-01-003**Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de décembre 2012 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 51 581.22 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANTS
AMQUI BMR	287.26 \$
AQAIRS	150.00 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	1 563.08 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	1 776.80 \$
AU GENTIL MUGUET	494.39 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	189.73 \$
CARQUEST AMQUI	26.04 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	217.96 \$
CHABOT, PIERRE	402.41 \$
CLÉROBEC	860.51 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	615.14 \$
LES CUISINES C.D.	1 025.00 \$
DECARTECQ INC.	155.22 \$
ECO-L'EAU	672.60 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	56.27 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	20.46 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	42.00 \$
GROUPE LECHASSEUR	15 676.69 \$
HEWITT	559.38 \$
JEAN-MARC LAVOIE CARROSSIER	3 308.17 \$
JEAN RAYMOND	220.00 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL	246.04 \$
LES ENTREPRISES A & D LANDRY	678.35 \$
MALLETTE	2 788.14 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	459.79 \$
PELLETIER ANTOINE	113.88 \$
PIECES EXPRESS (NAPA)	16.01 \$
PLOMBERIE-GICLEURS PSP INC.	205.17 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 268.30 \$
PUBLICATIONS CCH/FM	141.75 \$
RAYNALD BOUCHARD AUTOMOBILE	248.12 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	1 373.33 \$
SONIC	10 298.38 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	821.34 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	91.63 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE	114.98 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	1 839.60 \$
VIGNEAULT ET VIENS	135.65 \$
NBP INTERNATIONAL	2 278.80 \$
TOTAL	51 581.22 \$

Monsieur Jocelyn Caron ouvre la consultation publique concernant les zones 76CC et 77CC. Aucun commentaire, donc la période de consultation publique est fermée.

Résolution 2013-01-004

**Règlement – Consultation publique et
adoption du second projet de règlement
2012-15 et recommandation du CCU**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA**

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

**ADOPTION DU SECOND PROJET
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-15
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 2005-04**

ATTENDU Que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU Que le règlement de zonage de la Municipalité de Sayabec numéro 2005-04 a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU Que le Conseil municipal de Sayabec désire apporter des modifications à son règlement de zonage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le second projet de règlement numéro 2012-15 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et de tenir une assemblée publique de consultation sur ledit premier projet de règlement lors d'une séance du Conseil qui se tiendra le 14 janvier 2013 à la salle municipale située au 6, rue Keable à Sayabec à compter de 20 h 00.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 14 JANVIER 2013.

Jocelyn Caron, maire suppléant

Francis Ouellet, directeur
général et secrétaire-trésorier

DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-15

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04

Article 1 La grille des spécifications du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifiée par la suppression des cercles pleins situés à l'intersection des colonnes des zones numéro 76 Cc et 77 Cc et des lignes des classes d'usages *Commerce XI – Station-service, Commerce XII – Vente et service reliés à construction, Commerce XIII – Vente de gros*

ainsi que *Commerce XIV – Service de transport et d’entreposage*.

Article 2 Le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 14 JANVIER 2013.

Jocelyn Caron, maire suppléant

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2013-01-005

**Règlement – Adoption du règlement
2013-01 - Budget**

P R O V I N C E D E Q U É B E C

M U N I C I P A L I T É D E S A Y A B E C

RÈGLEMENT 2013-01

BUDGET 2013 – AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX MULTIPLES DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET LA TARIFICATION POUR LES SERVICES DE L’EAU, DE L’ASSAINISSEMENT DES EAUX AINSI QUE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2013.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Sayabec a pris connaissance des prévisions de dépenses qu’il juge essentiel au maintien des services municipaux : l’eau, l’assainissement des eaux ainsi que des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sayabec a adopté ses prévisions budgétaires pour l’exercice financier 2013;

CONSIDÉRANT QUE l’adoption des prévisions budgétaires implique l’établissement des taux d’imposition, des tarifs et des compensations pour certains services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) permet à la Municipalité de fixer des taux multiples de taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d’évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun de fixer, pour l’exercice financier 2013, des taux variés de la taxe foncière générale par catégories

d'immeubles pour tenir compte de leur variation de valeur;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de pourvoir aux dépenses générales d'administration pour l'exercice financier 2013 et d'ordonner en conséquence la confection d'un rôle général de perception des taxes et des tarifs;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion de ce règlement a été donné à la séance extraordinaire du 20 décembre 2012 par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller;

CONSIDÉRANT QU' une copie du règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours (2) jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents du Conseil déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement que le règlement 2013-01 soit adopté et que le conseil municipal ordonne et statue par le règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à faire les dépenses pour l'année financière municipale 2013 pour la gestion des services de l'eau, de l'assainissement des eaux ainsi que des matières résiduelles et à s'approprier les sommes nécessaires, par l'adoption de la résolution 2012-12-580.

ARTICLE 2

Les besoins financiers de la Municipalité en termes de revenus de taxes foncières sont de 1 409 956 \$ pour l'année financière 2013. Afin de combler ces dépenses, voici les taux de taxes variés qui sont fixés :

Voici le tableau concernant le taux de taxe par catégorie d'immeubles :

Catégorie d'immeubles	Taux de la taxe foncière par 100 \$ d'évaluation
Immeubles non résidentiels	1,3667 \$
Immeubles industriels	1,3667 \$
Immeubles de six logements ou plus	1,3450 \$
Immeubles agricoles	1,0847 \$
Immeubles résiduels (taux de base)	1,0847 \$

ARTICLE 3

Le tarif de compensation pour le système d'aqueduc est fixé par immeuble annuellement :

Résidence unifamiliale	188,00 \$ l'unité
Logement	188,00 \$ l'unité
Commerce	188,00 \$ l'unité
Exploitation agricole enregistrée	188,00 \$ l'unité
Lave auto manuel	188,00 \$ l'unité en supplément du tarif commerce
Salon de coiffure dans résidence	94,00 \$ l'unité en supplément du tarif résidence
Commerce effectuant la vente d'eau embouteillée par un branchement à l'aqueduc	188,00 \$ l'unité en supplément du tarif commerce
Usine de panneaux mélamines	16 192,00 \$ l'unité
Usine de traitement des boues	188,00 \$ l'unité

À la date effective de fourniture du service d'aqueduc, une taxe au compteur sera chargée à tout immeuble commercial et industriel muni d'un compteur d'eau selon des ententes à établir.

ARTICLE 4

Le tarif pour l'assainissement des eaux est fixé par immeuble annuellement :

Résidence unifamiliale	155,00 \$ l'unité
Logement	155,00 \$ l'unité
Commerce	155,00 \$ l'unité
Exploitation agricole enregistrée	155,00 \$ l'unité
Lave auto manuel	155,00 \$ l'unité en supplément du tarif commerce
Salon de coiffure dans résidence	77,50 \$ l'unité en supplément du tarif résidence
Usine de panneaux mélamines	26 618,00 \$ l'unité
Usine de traitement des boues et traitement des eaux usées d'un site d'entreposage de résidus de bois.	2.38 \$ du mètre cube

À la date effective de fourniture du service d'assainissement des eaux, une taxe au compteur sera chargée à tout immeuble commercial et industriel muni d'un compteur selon des ententes à établir.

ARTICLE 5

Le tarif de compensation pour les matières résiduelles est fixé par immeuble annuellement :

Résidence unifamiliale	205,00 \$ l'unité
Logement	205,00 \$ l'unité
Chalets utilisés comme résidences	205,00 \$ l'unité
Commerce	205,00 \$ l'unité
Commerce ayant une collecte hebdomadaire de déchets solides annuellement	307,50 \$ l'unité
Exploitation agricole enregistrée	205,00 \$ l'unité
Chalets saisonniers (été)	102,50 \$ l'unité

ARTICLE 6

Ce présent règlement entrera en vigueur selon La loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, LE 14 JANVIER 2013.

Jocelyn Caron,
maire suppléant

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier

Résolution 2013-01-006

Demande d'appui – Fondation canadienne du Rein

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la Fondation Canadienne du Rein à tenir leur campagne de financement porte-à-porte qui se déroulera du 1^{er} au 30 mars 2013 à Sayabec.

Résolution 2013-01-007

Demande d'appui – URLS

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'ajouter le volet Information citoyenne et le volet Sécurité routière à l'entente de collaboration conclue entre la municipalité et l'URLS.

Par la même résolution, une écriture comptable distincte devra être tenue pour chacun des volets, de conserver les pièces justificatives et de faire rapport à l'URLS.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal désirent affecter le soutien financier de l'URLS (5 000 \$) à la réalisation des activités prévues aux plans d'action ci-joints et de reconduire les sommes non utilisées d'une année à l'autre.

Résolution 2013-01-008

Demande d'appui – Chevaliers de Colomb

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 70.00 \$, taxes incluses, afin d'appuyer les Chevaliers de Colomb pour l'organisation d'une soirée qui se déroulait samedi le 5 janvier 2013 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-01-009**Demande d'appui – Comité Enrichissement
Musique**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de verser un montant de 2 200 \$ au Comité Enrichissement Musique de Sayabec afin de supporter le programme à la polyvalente de Sayabec.

Résolution 2013-01-010**Grand Prix cycliste de La Matapédia**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de soutenir le Grand Prix cycliste de La Matapédia en devenant partenaire argent. Un montant de 1 000 \$ sera donc versé au Grand Prix cycliste incluant un montant de 500 \$ pour les bourses offertes à la ligne de sprint qui sera située dans la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-01-011**Demande d'appui – Maison des Jeunes**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'une somme de 5 000 \$ à la Maison des Jeunes de Sayabec. Cette somme d'argent est prévue au budget 2013.

Résolution 2013-01-012**Demande d'appui – Comité Culture
et Concertation**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'une somme de 1 500 \$ au Comité Culture et Concertation afin de les appuyer dans leurs activités.

Monsieur René-Jacques Gallant se retire de la rencontre.

Résolution 2013-01-013**Demande d'appui – Club Lions**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175.00 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Club Lions pour l'organisation d'une soirée qui se tiendra samedi le 9 février 2013 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent l'achat de 4 billets au coût de 20 \$ chacun, pour la soirée mettant en vedette le groupe Nostalgie, le 9 février 2013 au Centre communautaire de Sayabec au profit du Club Lions de Sayabec.

Monsieur René-Jacques Gallant réintègre la rencontre.

Résolution 2013-01-014

Sentiers Mic-Mac – Entretien des sentiers

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter de verser une somme de 750 \$ au Comité des sentiers Mic-Mac dont le responsable est monsieur Jean-Pierre Déry. Cette somme d'argent servira à défrayer les coûts d'entretien des sentiers de raquette et de ski de fonds de janvier à décembre 2013.

Résolution 2013-01-015

Comptes à accepter – Hockey Bas-Saint-Laurent

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le Club de hockey les Draveurs de la Vallée en accordant une aide de 1 342.16 \$ afin de payer les frais d'accréditation et d'assurances exigés par Hockey Québec et Hockey Bas-St-Laurent pour la saison 2012-2013, selon la facture émise en novembre 2012.

Dépôt de correspondance

- 8.1 Une correspondance du MAMROT a été reçue concernant le Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 demandant à la Municipalité de présenter une demande sur Internet concernant le transfert d'une somme due à celle-ci.
 - 8.2 Le ministre et député de Matane-Matapédia-Mitis, monsieur Pascal Bérubé demande à la Municipalité de Sayabec quels sont les travaux routiers prioritaires en 2013 et 2014.
-

Résolution 2013-01-016

MRC de La Matapédia – Caserne de pompiers

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater le service d'ingénierie de la MRC de La Matapédia afin de procéder au projet de caserne de pompiers à Sayabec.

Résolution 2013-01-017

Taxes d'accise 2010-2013 – Groupe BPR

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que suite à la résolution numéro 2001-09-383, les conseillers municipaux autorisent le paiement de la facture numéro 10014611 à l'entreprise BPR-Infrastructure inc. au coût de 5 202.33 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet : alimentation en eau potable.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 4 976.09 \$ comprenant les honoraires professionnels et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise, par contre, la TPS au montant de 226.24 \$ sera payée à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

Résolution 2013-01-018

Taxes d'accise 2010-2013 – PSP

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec autorisent le paiement de la facture numéro 1078 à l'entreprise Plomberie-Gicleurs PSP Inc. au coût de 20 848.02 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet : alimentation en eau potable.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 19 941.39 \$ comprenant les honoraires professionnels et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise, par contre, la TPS au montant de 906.63 \$ sera payée à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

Résolution 2013-01-019

Invitation – MAMROT – Tournée régionale 2013 du CERIU

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics ainsi que Lorenzo Ouellet, conseiller à assister à la tournée régionale 2013 du CERIU qui se tiendra le 18 mars 2013 dès 8 h à l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski, 155, René-Lepage Est au coût de 60 \$, taxes incluses, par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-01-020

**Conférence régionale des éluEs -
Forum régional**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser mesdames Danielle Marcoux, mairesse et Pascale Turcotte, agente de développement socio-économique ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à assister au Forum régional de la Conférence régionale des éluEs qui se déroulera le 20 février 2013 de 9 h à 16 h 30 au Centre des Congrès de Rimouski, 225, boul. René-Lepage Est. Cette activité est gratuite.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-01-021

**Chambre de commerce de la MRC
de La Matapédia – Gala
Reconnaissance 2013**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser mesdames Charline Metcalfe et Lina Lévesque, responsables de la bibliothèque, mesdames Ginette Lemieux et Henriette St-Pierre du Comité Culture et Concertation, madame Danielle Marcoux, mairesse, monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Solange Tremblay, conseillère ainsi que messieurs Jocelyn Caron et Jean-Guy Chouinard, conseillers, à assister au Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia qui se déroulera samedi le 23 février 2013 à la salle communautaire d'Amqui à 17 h 30. Le coût de cette activité est de 70 \$ par personne, taxes incluses, pour les membres de la Chambre de commerce.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-01-022

**Employés – Madame Marie-France
Soucy**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de prolonger l'embauche de madame Marie-France Soucy à raison de 30 heures par semaine au poste de secrétaire à l'hôtel de ville du 7 janvier au 24 mai 2013.

Résolution 2013-01-023

Centre sportif – Annulation de la facture de décembre 2012 ainsi que les frais reliés aux coûts d'électricité

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'effectuer l'annulation de la facture numéro 3987 à madame Doris Alain concernant la location du restaurant du Centre sportif du 1^{er} au 31 décembre 2012 ainsi que les frais reliés aux coûts d'électricité.

Résolution 2013-01-024

Plan d'action 2013 (à bonifier)

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le plan d'action 2013 tel que présenté. Le plan d'action pourra être bonifié au courant de l'année.

Résolution 2013-01-025

Nomination d'un maire suppléant

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire la nomination de monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, comme maire suppléant du 1er février 2013 au 31 mai 2013.

Par la même résolution, le conseil municipal confirme que lorsque madame Danielle Marcoux, mairesse, sera absente des réunions du Conseil des maires que monsieur Jean-Guy Chouinard aura droit de vote.

Résolution 2013-01-026

PIQM - MADA

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la présentation du projet d'investissement concernant l'amélioration de l'aménagement du parc au Tournant de la rivière dans le cadre du programme PIQM-MADA.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que la municipalité participe financièrement selon les critères du programme.

Résolution 2013-01-027

Pacte rural

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la présentation du projet d'investissement concernant l'amélioration de l'aménagement du parc au Tournant de la rivière dans le cadre du programme du pacte rural.

Résolution 2013-01-028

**Motion de félicitations – Madame
Chantale Lavoie**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à madame Chantale Lavoie pour sa nomination comme présidente de la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Résolution 2013-01-029

Levée de l'assemblée

Proposé par Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 00.

Jocelyn Caron,
maire suppléant

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier